Al-Islam.org
Ahlul Bayt Digital Islamic Library Project
Published on *Al-Islam.org* (https://www.al-islam.org)

Expressions générales

La propriété publique

Ce sont les biens de l'État islamique ou l'État en sa qualité de représentant divin auprès de la communauté islamique (*Umma*).

La propriété de l'État

C'est la propriété du Prophète ou de l'Imam (en leur qualité de Mandataire désigné par Dieu). En l'absence de l'un et de l'autre, c'est le gouvernement légal qui les représente et qui jouit légalement de leurs pouvoirs dirigeants.

La propriété de la Umma

Ce sont les biens de la Communauté islamique (*Umma*) en sa qualité de communauté islamique et tout au long de son existence historique.

La nue-propriété

(*raqabat al-mâl*)[1]

Si le bien est une source de richesse naturelle, tel qu'une source d'eau, un fleuve ou un puits de pétrole, on appelle la source elle-même et l'ensemble de ce qu'elle contient (la source, le fleuve, le puits): *raqabat al-mâl*, pour la distinguer des quantités limitées de richesse qu'on en retire, c'est-à-dire l'usufruit.

Les biens communs

Ce sont les richesses naturelles dont la propriété n'est attribuée à personne ni à aucune partie et dont le

droit d'usufruit est accordé à tous les membres de la société sans distinction, la *raqabat* (la source naturelle) conservant sa qualité de bien commun.

La propriété privée

C'est le bien appartenant à un individu ou à une entreprise privée et dont le propriétaire n'est tenu de payer, en contrepartie de l'utilisation de ce bien, aucune indemnité, ni à la *Umma* ni à l'État.

Le droit de propriété

C'est le droit qu'un individu acquiert dans le secteur de la propriété publique et en vertu duquel il a la priorité sur les autres de bénéficier de ce bien, la *raqabah* demeurant dans le cadre de la propriété publique.

Le droit public de l'Umma

C'est le même droit de priorité que celui défini dans l'expression précédente, mais acquis par la Communauté islamique (*Umma*) conçue dans son ensemble et tout au long de son étendue historique. Ainsi, la Communauté islamique (*Umma*) acquiert ce droit dans le secteur de la propriété de l'État par exemple, celui-ci demeurera le propriétaire de la *raqabat*, alors que la Communauté islamique (*Umma*) aura le droit à la priorité.

Al-hemâ (la protection)

C'est l'acquisition d'une propriété ou d'un droit sur une source naturelle par la mainmise ou la possession.

La mise en valeur

C'est le travail qui rend un site naturel effectivement exploitable. Ainsi, labourer la terre, effriter son sol et l'irriguer, mettent la terre en valeur. De même, découvrir un métal, accéder à ses mines et à ses veines et le rendre extractible constituent une mise en valeur du métal. Enfin, creuser la terre en vue de parvenir à une source d'eau est une mise en valeur de la source et ainsi de suite.

Le secteur public

C'est tout bien qui fait partie de la propriété publique, ainsi que la *raqabat* dans les biens communs.

Le secteur privé

C’est tout bien qui fait partie de la propriété privée.

La production capitaliste

Au sens dogmatique, c’est le fait que la possession d’un bien déjà constitué donne à son propriétaire le droit à un gain obtenu sans travail. Nous l’appellerions également le « système capitaliste ». Le bien déjà constitué peut être: argent liquide, terre ou moyen de production.

La production primaire

C’est la production d’une matière naturelle dans laquelle aucun travail humain antérieur n’est accompli, telle que les industries extractives, la production agricole au cas où les graines n’étaient pas antérieurement la propriété d’un autre producteur, ainsi d’autres opérations similaires de production.

La production secondaire

C’est la production dans laquelle le producteur transforme une matière déjà développée par l’homme et faisant partie, antérieurement, de la propriété d’un autre producteur, comme c’est le cas des industries de transformation telles que l’industrie textile ou la production de différentes sortes de machines.

1. Traduction littérale: le col du bien = la nue-propriété

Source URL:
https://www.al-islam.org/lignes-d%C3%A9taill%C3%A9es-de-l%C3%A9conomie-de-la-soci%C3%A9t%C3%A9-islamique-sayyid-muhammad-baqir-al-sadr/expressions#comment-0